

# Contentieux des investissements étrangers

Une seconde session est organisée sous la forme d'un examen écrit ou oral pour les étudiants qui auraient échoué à la première session.

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JgTCIEC

## Présentation

---

Le contentieux des investissements étrangers c'est considérablement développé ses dernières années et il devient une question de plus en plus fondamentale dans la perspective d'une mondialisation maîtrisée. Ce cours se consacre à analyse matérielle et processuelle du contentieux des investissements étrangers ; principalement dans le cadre du CIRDI.

## Objectifs

---

- connaître le fonctionnement des principales institutions d'arbitrage en matière d'investissement international
- maîtriser les règles et pratiques du contentieux en matière d'investissement étrangers
- 

## Évaluation

---

EXAMEN TERMINAL: ORAL

## Examens

---

contrôle continu par le biais d'examens écrits, oraux ainsi qu'en tenant compte de la participation des étudiants.